

Projet éolien du Manslois

Communes de Cellettes et Maine-de-Boixe

Bulletin d'information n°3 - Octobre 2022

Après plus d'un an d'études, le projet éolien du Manslois est à présent défini. Ce bulletin d'information a pour objectif de présenter la variante d'implantation finale.

Un livret d'information et de liaison est désormais consultable en mairies de Maine-de-Boixe et de Cellettes. Il présente toute la démarche de développement et de définition du projet, les résultats des études, et les étapes à venir. Il est possible d'y apporter des remarques, questions et suggestions auxquelles la responsable du projet apportera une réponse dans les meilleurs délais. Une version électronique est également téléchargeable sur la page internet du projet :

 www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > Nos projets en Charente > Projet éolien du Manslois

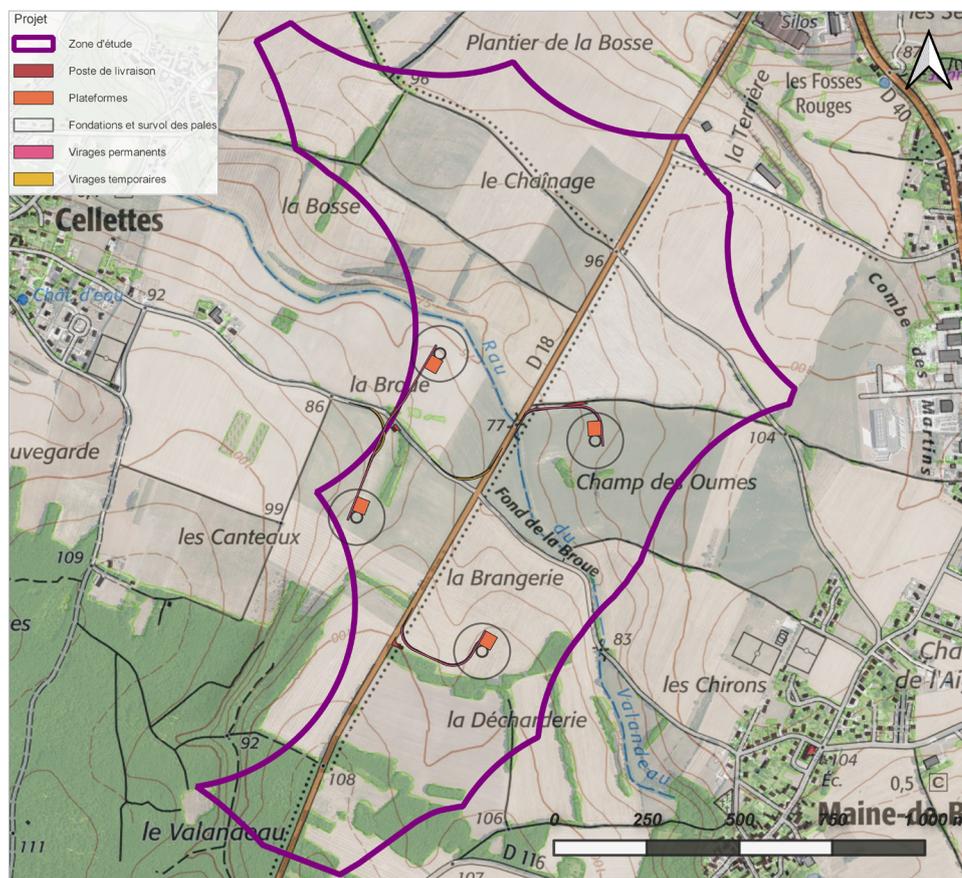


De plus, ce bulletin d'information nous permet d'annoncer la tenue de permanences publiques d'information qui auront lieu :

- Le **19 octobre** entre 17h et 20h dans la salle des fêtes de Maine-de-Boixe.
- Le **20 octobre** entre 17h et 20h en mairie de Cellettes.

Ces permanences auront pour objectif de répondre aux interrogations de chacun. Outre la présentation de la démarche de définition du projet et des mesures, une exposition de photomontages vous permettra de visualiser le projet depuis plusieurs points de vue.

Localisation et caractéristiques du projet



4 éoliennes

5,7 MW maximum par éolienne soit
22,8 MW de puissance maximale totale

Env. 40 GWh

de production moyenne annuelle

Env. 228 000€/an

de fiscalité pour le territoire, à répartir entre
les communes, la communauté de communes,
le département et la région.

Env. 16 500 personnes

alimentées en électricité renouvelable

Consommation moyenne en France, tous types de logements
et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées
INSEE/CRE/RTE)

Le déroulement du projet

2020

- Identification de la zone d'étude.
- Présentation du projet devant les conseils municipaux des communes de Cellettes et Maine-de-Boixe.
- Rencontre des propriétaires et exploitants et signature des accords fonciers.

2021

- Lancement des études environnementales, paysagère et acoustique.
- Installation du mât de mesures et démarrage de l'étude des vents.
- Distribution du 1^{er} bulletin d'information et mise en ligne de la page internet dédiée au projet.

2022

Semestre 1

- Réalisation des études de faisabilité et rendu des conclusions.
- Constitution d'un comité de suivi avec les élus locaux.
- 1^{ère} et 2^{ème} réunions du comité de suivi (12/04/2022 - 05/05/2022).
- Distribution du 2^{ème} bulletin d'information.
- Définition de la variante d'implantation et du modèle d'éolienne.

Semestre 2

- Distribution du 3^{ème} bulletin d'information.
- 3^{ème} réunion du comité de suivi.
- Tenue de permanences publiques.
- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture.

Dates prévisionnelles :

2023 - 2024

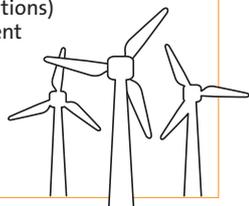
- Distribution du 4^{ème} bulletin d'information.
- Instruction de la demande d'autorisation environnementale.
- Enquête publique.
- Décision préfectorale.

2025 - 2026

- Construction du parc éolien.
- Mise en service et exploitation du parc éolien.

Pendant 20 à 25 ans

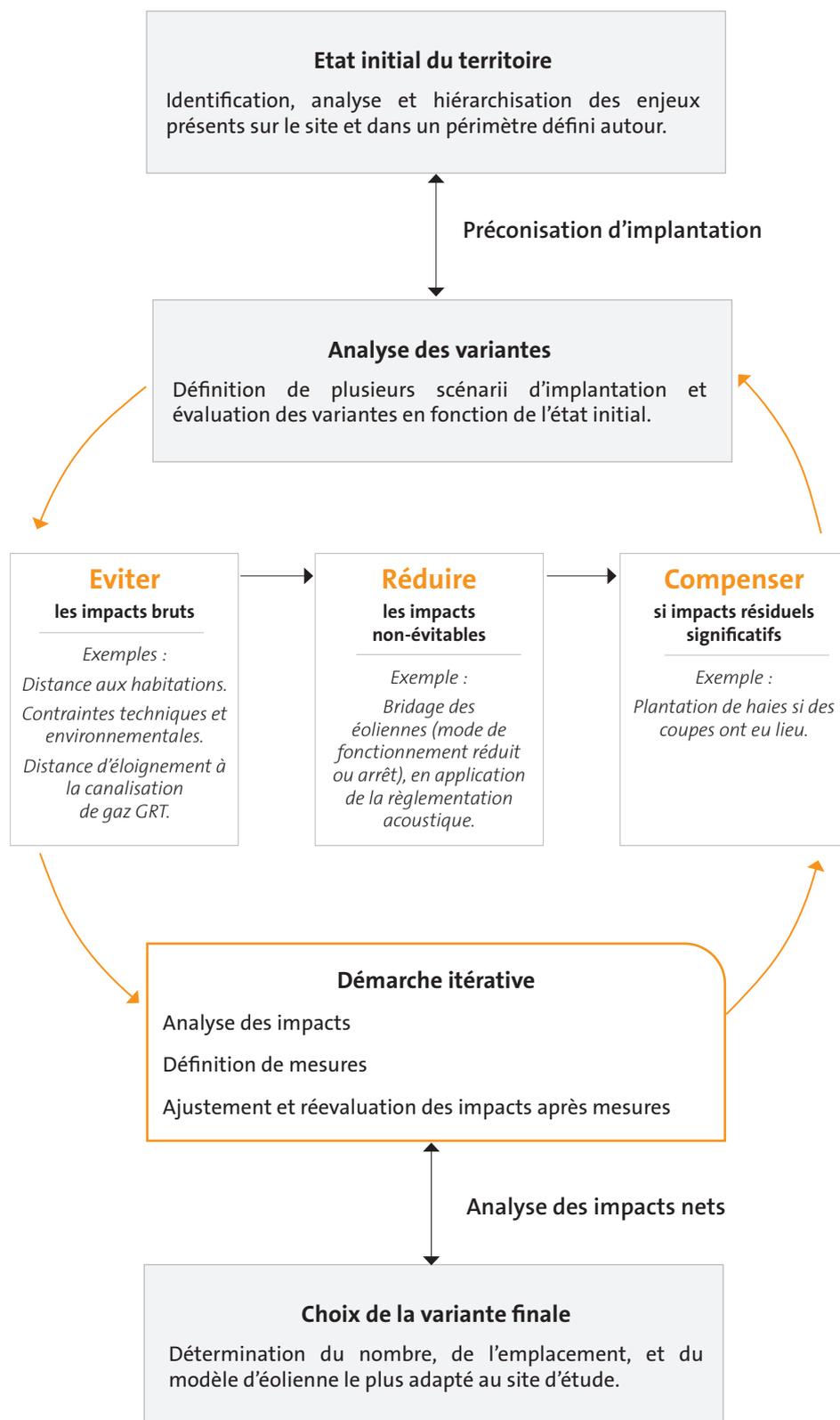
- Exploitation.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.



La démarche ERC

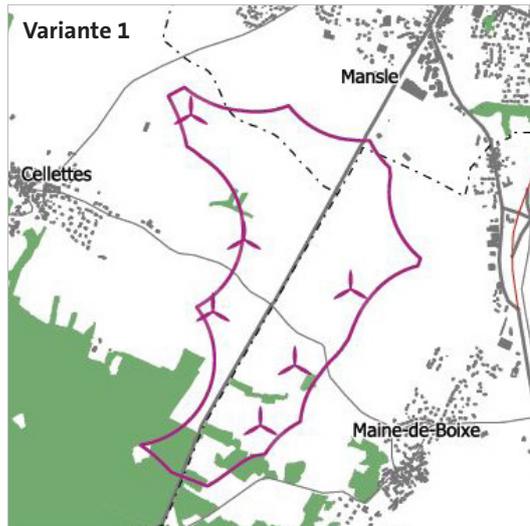
La définition du projet éolien du Manslois suit la démarche Eviter - Réduire - Compenser. C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.

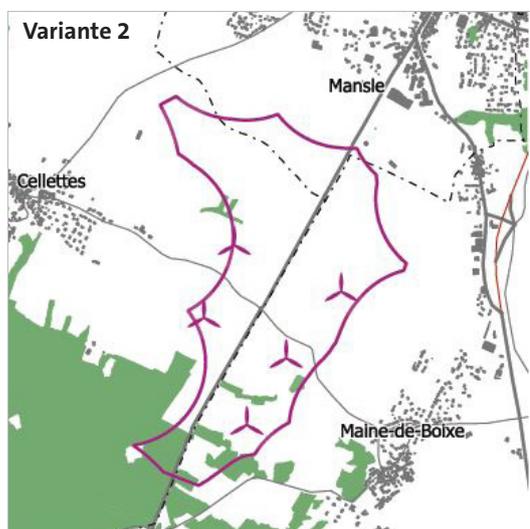


Le choix de la variante finale

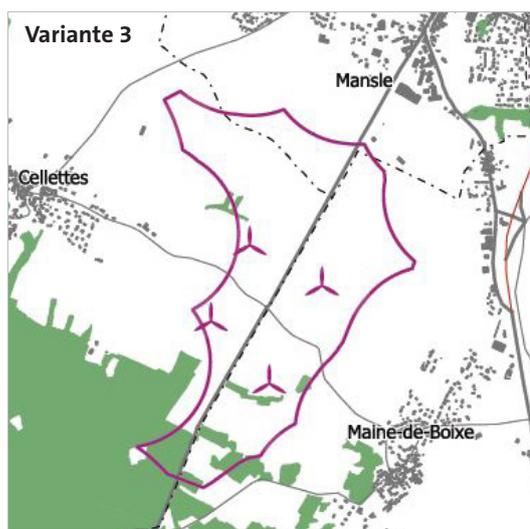
En considérant l'ensemble des résultats des études et des différents enjeux identifiés sur le territoire du projet, trois scénarii d'implantation, ou variantes, ont pu être analysés.



Nombre d'éoliennes	6
Capacité de production	Maximale.
Distance aux habitations	Une éolienne se situe à la distance minimale de 500 mètres des 1 ^{ères} habitations.
Enjeux environnementaux	L'éolienne la plus au Sud se situe dans une zone à forts enjeux pour les oiseaux et les chauves-souris.
Enjeux acoustiques	L'éolienne au Nord est proche de zones à enjeux très forts.
Enjeux paysagers	Implantation non linéaire avec une éolienne isolée.



Nombre d'éoliennes	5
Capacité de production	Optimale.
Distance aux habitations	Une éolienne se situe à la distance minimale de 500 mètres des 1 ^{ères} habitations.
Enjeux environnementaux	L'éolienne la plus au Sud se situe dans une zone à forts enjeux pour les oiseaux et les chauves-souris.
Enjeux acoustiques	La suppression de l'éolienne au Nord permet de diminuer l'incidence acoustique sur le bourg de Mansle.
Enjeux paysagers	Implantation en accord avec la ligne de force du paysage (de part et d'autre de la D18), avec la suppression de l'éolienne la plus isolée au Nord.



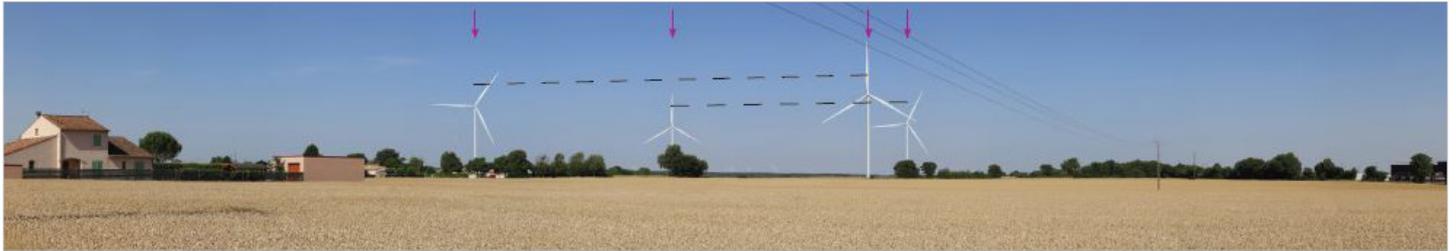
Nombre d'éoliennes	4
Capacité de production	Diminution par rapport au potentiel initial.
Distance aux habitations	La variante 3 est la plus éloignée des habitations. Elle est à 552m de la 1 ^{ère} maison de Cellettes et 700m de celle de Maine-de-Boixe.
Enjeux environnementaux	La suppression de l'éolienne la plus au Sud, proche de la forêt de la Boixe (zone à forts enjeux), permet de diminuer les risques pour de nombreuses espèces.
Enjeux acoustiques	Le recul des éoliennes vis-à-vis du périmètre de la ZIP permet une diminution des incidences acoustiques, notamment sur le bourg de Maine-de-Boixe en supprimant l'éolienne la plus au Sud.
Enjeux paysagers	Implantation en accord avec la ligne de force du paysage (de part et d'autre de la D18).

La variante 3 est celle qui a été retenue pour le projet éolien du Manslois car elle présente le meilleur compromis par rapport aux enjeux du territoire.

Sélection de Photomontages

Le livret mentionné en première page de ce bulletin présente plus de photomontages, permettant une meilleure visualisation du projet. Vous pouvez le consulter en mairies de Maine-de-Boixe ou de Cellettes. Ces photomontages sont aussi présentés sur la page internet du projet.

Vue depuis la sortie Nord du Maine-de-Boixe : 1^{ère} éolienne à 1 km



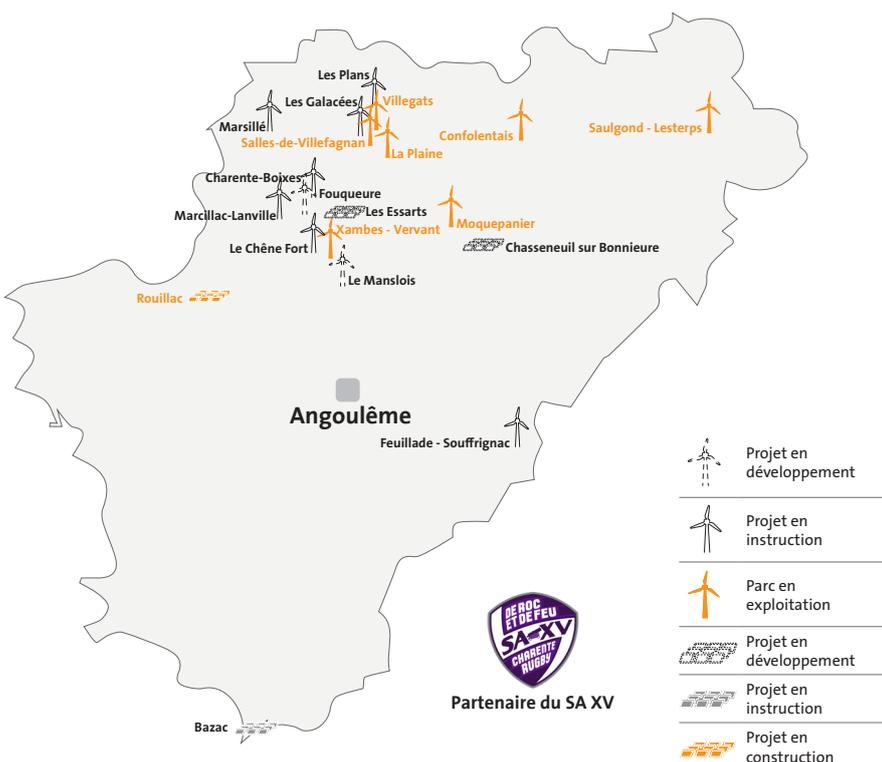
Vue sur le château de Goué, depuis la boucle vélo de Mansle : 1^{ère} éolienne à 4,2 km



Vue à proximité du château de Cellettes : 1^{ère} éolienne à 1,5 km



ABO Wind en Charente



Contacts

Responsable du projet
Léa Courtois
Tél. : 05 32 26 13 43
lea.courtois@abo-wind.fr

Directrice de la communication
Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind

 www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND